

QG/mce – 12 693

Le 20 avril 2004

Objet : - **Valeur ajoutée**
- **TVA sociale**
- **Charges sociales réduites**
- **C3S (ORGANIC)**

Monsieur Renaud DUTREIL
Ministre de la Fonction Publique et
de la Réforme de l'Etat
72, rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Ministre,

Suite à nos entretiens concernant le **Coefficient Emploi Activité** (Dassault – Quéveau), je voudrais rappeler aussi **quelques mauvaises idées** qui circulent concernant l'emploi et les charges sociales :

- ① **La taxation de la Valeur Ajoutée**, ce qui revient à taxer l'emploi en FRANCE, car :
dans un produit « **made in FRANCE** », la **Vraie Valeur Ajoutée** comprend : les salaires et charges sociales, la taxe professionnelle, la taxe d'apprentissage et autres taxes sur salaires, plus le résultat d'exploitation, dont les dotations aux amortissements et provisions nettes.
De plus, les **importateurs et grandes centrales d'achats** peuvent tricher sur la **V.A.** au poste « résultat d'exploitation » en détournant tout ou partie de leurs bénéfices sur ces comptes off-shore ; **ils ne peuvent pas tricher sur leur Chiffre d'affaires.**
Dans un produit importé, on peut donc dire que la valeur ajoutée est pratiquement nulle.
- ② **La TVA sociale**
La TVA sociale, prônée par la grande distribution, est une stupidité, car elle ne rétablit pas la justice fiscale entre le créateur de produits français (secondaire et tertiaire) et donc créateur d'emplois, et l'importateur destructeur d'emplois.
A la veille d'une grande réforme fiscale et sociale pour la FRANCE, l'amalgame par le législateur des notions de TVA, Valeur Ajoutée, TVA sociale ... serait dramatique pour l'emploi et la démocratie car, par ces confusions, on arrive à **détaxer l'importateur destructeur d'emplois et à surtaxer le producteur français créateur d'emplois.**
Il y a une TVA par produit, mais il y a autant de Valeurs Ajoutées qu'il y a de métiers, professions ou sociétés.
- ③ **La réduction des charges sociales dans la grande distribution** qui n'a jamais créé un emploi supplémentaire.

Après des décennies, la **grande distribution**, issue de la civilisation de l'automobile, gagnante de la bataille de l'inflation, **a toujours été favorisée au détriment de l'Industrie :**

- charges sociales sur main-d'œuvre réduites,
- importation massive, ce qui favorise les bénéfices off-shore,
- résultats financiers énormes dus aux conditions de paiement et aux marges arrière ...
- position de monopole avec la loi Raffarin de 1996, alors que la vraie solution était une taxation à la surface avec liberté d'installation.

.../...

Avec Monsieur Serge Dassault, et après beaucoup de recherches économiques et d'études, nous croyons que le Coefficient Emploi Activité (C.E.A.) résoudrait le problème de la **Taxe Professionnelle**, le financement de la Sécurité Sociale et de plus, serait créateur d'emplois tout en **déchargeant le Budget de l'Etat.**

Le C.E.A. est une révolution fiscale qui ne peut être pilotée qu'au plus haut niveau de l'Etat, c'est-à-dire par le Président de la République.

L'idée du C.E.A. (Dassault – Quéveau) n'est pas de faire payer par l'Etat des réductions de charges, mais le but est d'équilibrer les comptes sociaux tout en favorisant l'emploi, suivant l'axiome simple :

- « Plus on a d'activité, c'est-à-dire : plus on fait de chiffre d'affaires, plus on paie,
- Plus on a d'emplois, moins on paie ».

Le but d'une telle réforme est de créer de l'emploi par une modification des mentalités managériales et de ramener une justice sociale et fiscale entre la grande distribution importatrice, l'industrie française et les petites et moyennes entreprises.

Il faut rappeler qu'il existe aujourd'hui une taxe juste sur le Chiffre d'affaires qui mériterait d'être réactivée : la **C3S (Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés)**. (ORGANIC)
C'est d'ailleurs la seule taxe sur le Chiffre d'affaires qui a survécu à la TVA !

Je regrette beaucoup que vous ne soyez pas à la tête d'un grand Ministère de l'Industrie française (Recherche et Emploi).

*à votre disposition,
avec ma fidèle amitié*

Gérard QUEVEAU,

Gérard Quéveau

*→ Pour lancer notre idée il suffirait de
modifier la "C3S" en substituant de
la base chiffre d'affaires la masse des
salaires, on aurait ainsi une taxe C3S
" Plus on a d'emplois, moins on paie ! "*